

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR. -----
Procès-verbal et rapport succinct de la réunion du 17 octobre 2014. -----
Le Président, M. Luc DELIRE ouvre la séance à 10 H 15. -----
Les Secrétaires sont MM. Christophe BOMBLED et Yves DEPAS. -----
L'ordre du jour a été établi comme suit : -----
Ouverture de la séance par M. le Président. -----
Appel nominal des Conseillers. -----
Communication du Président (s'il y a lieu). -----
Mercuriale prononcée par Monsieur Denis MATHEN, Gouverneur de la Province, ayant pour
thème : « *La réforme de la sécurité civile : opportunité à saisir, transition nécessaire ou
détour infernal ?* -----
*Quelques réflexions sur ses origines, ses principes, sa mise en œuvre et ses implications.
Perspectives et défis en province de Namur.* » -----
Clôture de la séance par Monsieur le Président. -----

Appel nominal des Conseillers. -----
Présents : -----
Groupe M.R. : Coraline ABSIL, Françoise BAILY-BERGER, Christophe BOMBLED,
Philippe BULTOT, Jean-Marie CHEFFERT, Luc DELIRE, LADOUCE, Arnaud
MAQUILLE, José PAULET, Jean-Marc VAN ESPEN, Pierre VUYLSTEKE. -----
Groupe P.S. : Claude BULTOT, Philippe CARLIER, Jean-Louis CLOSE, Catherine
COLLARD, Yves DEPAS, Eddy FONTAINE, Paul LAMBOTTE, Denis LISELELE, Yvan
PETIT, Maryse ROBERT-DECLERCQ, Khalid TORY. -----
Groupe C.D.H. : Etienne BERTRAND, Michel COLLINGE, Stéphane LASSEAUX,
Geneviève LAZARON, Lionel NAOMÉ, Jean-Claude NIHOUL, Françoise SARTO-PIETTE,
Pierre TASIAUX. -----
Groupe ECOLO : Georges BALON-PERIN, Etienne CLEDA, Michel SOMVILLE, Eric
VAN POELVOORDE. -----
Excusés : Dominique NOTTE (PS). -----

M. le Directeur général, Valéry ZUINEN, assiste à la réunion. -----

Monsieur le Gouverneur est introduit dans la salle et Monsieur le Président lui cède la parole
pour présenter sa mercuriale ayant pour thème : « *La réforme de la sécurité civile :
opportunité à saisir, transition nécessaire ou détour infernal ?* -----
*Quelques réflexions sur ses origines, ses principes, sa mise en œuvre et ses implications.
Perspectives et défis en province de Namur* ». -----

La séance est levée à 11 heures 45. -----

Pour accord au titre de rapport succinct, le 17 octobre 2014. -----

Valéry ZUINEN,
Directeur général

Procès-verbal ainsi adopté à Namur, le 14 novembre 2014.

Valéry ZUINEN,
Directeur général

Luc DELIRE,
Président